



# S Commune de atigny



## Les autorités

Maire  
M. Philippe Poget  
Conseillers administratifs  
M<sup>me</sup> Martine Roset  
M. Claude Guinans  
Conseil municipal  
Il est composée de 19 membres  
et est présidé par M. Yvan Vannay

## Population

3203 habitants au 31 octobre 2008  
Rang: 19<sup>e</sup> commune du canton sur 45

## Emplois dans la commune

7054 emplois  
Secteur primaire: 3,4%  
Secteur secondaire: 55,3%  
Secteur tertiaire: 41,3%  
Rang: 8<sup>e</sup> commune du canton sur 45

## Elèves et apprentis

Enseignement public: 94,7%  
Enseignement enfantin et primaire: 46,9%  
Cycle d'orientation: 13,3%  
Niveau secondaire et tertiaire: 19,9%  
Enseignement privé: 5,3%  
Rang: 18<sup>e</sup> commune du canton sur 45

## Les surfaces

● Agricole	59,5%
● Habitable	19,5%
● Boisée	18,6%
● Surfaces improductives	2,5%

Rang: 1<sup>re</sup> commune du canton sur 45

## Taux des centimes additionnels

39 centimes

## Mairie

17, rampe de Chouilly  
1242 Satigny  
Tél. 022 753 90 40  
Fax 022 753 90 50  
E-mail: info@satigny.ch  
www.satigny.ch  
Horaire  
Du lundi au vendredi de 8 h à 12 h  
Le mercredi de 18 h à 19 h 30

## Services communaux

### Protection civile

OPC Meyrin-Mandement  
Commandant: M. Didier Brodard  
Tél. 022 989 16 96

### Gendarmerie

Poste de Blandonnet  
Tél. 022 427 93 21

### Service du feu

Commandant *ad interim*:  
plt Raymond Meister  
www.pompiers-satigny.ch

### Secrétariat-comptabilité

M. Didier Eissler, secrétaire général  
M. Olivier SAILLET, secrétaire adjoint

## Armoiries

Les armoiries de la commune de Satigny sont tirées du sceau du prieuré de Satigny de 1340. Ce sceau représente une main tenant une clef à double panneton avec un soleil et un croissant. La commune de Satigny a supprimé la main et a donné à l'écu les couleurs cantonales et fédérales actuelles.

**La commune en bref: un grand territoire avec des richesses naturelles, des activités tant agricoles qu'artisanales et industrielles, une population en rapide augmentation**

## Satigny, une commune en pleine évolution

### Présentation rapide

La commune de Satigny est formée du village de Satigny et de plusieurs hameaux qui ont appartenu à des seigneurs différents avant d'être réunis pour former la plus grande commune du canton (1892 ha) et la plus grande commune viticole de Suisse (469 ha de vignoble). Les hameaux se répartissent sur le coteau viticole (Bourdigny-Dessus et Bourdigny-Dessous, Chouilly, Peissy) et le long du Rhône (Peney-Dessus et Peney-Dessous). On trouve encore d'autres lieux-dits avec des habitats groupés à la Boverie et à Montfleury. Outre le Rhône, deux grandes rivières traversent notre commune: le Nant d'Avril venant de Meyrin et l'Allondon



La mairie

qui fait frontière avec la France, rivières auxquelles viennent s'ajouter de multiples ruisseaux ou nants parcourant les vallons dans les forêts. Les promeneurs aiment à contempler ces richesses naturelles et ce beau paysage. Il est d'autant plus important de leur faire prendre conscience du fait que ce paysage est façonné principalement par les activités agricoles et viticoles et constitue le fruit d'un long travail. En respectant ces cultures et ceux qui en vivent, nous montrons notre respect pour ce que nous admirons.



ZIMEYSA

En direction de Meyrin et de Vernier, la commune héberge deux grandes zones industrielles, la ZIMEYSA et la ZIBAY, qui représentent plus de 6000 emplois répartis dans quelque 400 entreprises (construction, automobiles, industrie, alimentation, produits chimiques et même un petit bout du CERN). De nombreux artisans travaillent sur notre commune et notamment M. Fritz

Lanz, maréchal-ferrant, sacré meilleur artisan genevois en 2008.

A ces deux facteurs de richesse (l'économie et l'environnement) vient encore s'ajouter une richesse sociale illustrée par les activités tant sportives qu'artistiques développées par les nombreuses associations qui œuvrent sur la commune. Et nous avons même retrouvé une jeunesse de Satigny, ancienne société autrefois disparue mais qui redémarre et participe avec dynamisme aux activités communales.

### Une nouvelle crèche à Satigny

Après une longue gestation, la commune a ouvert cet automne son nouvel espace de vie enfantine, l'Omnibulle. En plus des 43 places de jardin d'enfants, il offre 38 places de crèche à la journée. Entre la décision politique, fruit de longues concertations, et l'inauguration, deux ans se sont écoulés qui ont permis la mise sur pied d'une fondation de droit privé gérant cette structure et la rénovation complète du bâtiment de 1500 m<sup>2</sup>. Cet aboutissement offre à notre population une prestation très recherchée dans des conditions d'accueil de qualité pour nos enfants. Il constitue aussi une manière de rendre hommage aux pionnières qui se sont battues avec pugnacité pour obtenir cette crèche. La grandeur du bâtiment permettra même à terme d'augmenter la capacité de la crèche de 20 places.

La fête d'inauguration s'est déroulée conjointement avec la commémoration des dix ans de notre place du village, bordée par un EMS, un petit centre commercial et une arcade médicale. La place est devenue ainsi un véritable espace de vie et de rencontres intergénérationnelles.

### Satigny prépare son avenir

La construction de notre nouvelle école au centre du village a servi de déclencheur pour de nombreuses construc-

tions aux alentours, au point que la commune s'apprête à accueillir d'ici quelques années environ 1000 nouveaux habitants. Cette évolution rapide constitue l'un des principaux enjeux de notre plan directeur communal en cours d'élaboration, dans une démarche participative. Ce plan est l'occasion de réfléchir à notre avenir commun, de se donner les moyens d'accueillir et d'intégrer au mieux les futurs citoyens, de se forger ensemble une identité nouvelle.



La place du village

Ces réflexions dépassent aussi les frontières communales et sont l'occasion de renforcer nos liens et collaborations traditionnelles avec nos voisins directs du Mandement (Russin et Dardagny) mais aussi avec Meyrin et Vernier, notamment sur la gestion de nos zones industrielles.

Mais Satigny agit aussi maintenant pour son avenir, en misant sur la durabilité des actions communales. Nous visons l'obtention du label Cité de l'énergie, nous améliorons la collecte et le tri des déchets en installant progressivement des conteneurs enterrés à proximité des nouvelles constructions, nous promovons une mobilité plus douce et un meilleur usage des transports publics, ayant la chance d'être sur la ligne d'un RER déjà existante.

Philippe Poget, Maire



Le Prieuré